

SEANCE ORDINAIRE DU 17 DECEMBRE 2020

L'an deux mil vingt, le dix-sept décembre, à 20 Heures 30, les membres du conseil municipal, sous la présidence de M. BERTREL Jérémy, Maire, se sont réunis dans la salle polyvalente La Charmille, compte tenu du contexte COVID, sur convocation qui leur a été adressée le 10 décembre 2020 conformément aux articles L.2121-10, L2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Etaient présents : Ms Jérémy BERTREL, Jean-Paul BREHIN, Régine BREHIN, Mélinda BRUNEAU, Lucie CHARPENTIER, Béatrice de FARCY de PONTFARCY, Raphaël LAMY, Romain LETREGUILLY, Fanny MEIGNAN, Philippe OGER, Didier PICHOT, Aurélien RICHARD, Carol-Anne SASSIER, Christophe TINNIERE.

Etaient excusée : Mme Vanessa MENARD.

Secrétaire : Mme Mélinda BRUNEAU

Le compte rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

1 - DEMANDES DE SUBVENTIONS TRAVAUX 2021

Eglise

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la nécessité de travaux de rénovation de l'église :

- Le faitage de la toiture de la Nef est particulièrement abîmé et doit faire l'objet d'une restauration.

L'entreprise PESCHE a été sollicitée pour la remise en état de ces couvertures.

Ces travaux s'élèvent à 6 497.77 € TTC

- Les 3 appareils de mise en volée des cloches sont hors d'usage, et les cloches ne sonnent plus.

L'entreprise GOUGEON, spécialiste campaniste, propose la mise en place de moteurs de volée par système linéaire, afin de protéger le beffroi du clocher. Le montant global est de 8 593 € TTC.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide la réalisation des travaux de rénovation de la toiture et du clocher de l'église
- Sollicite une aide au titre de la D.E.T.R. à hauteur de 30 % de la dépense HT
- Sollicite une aide au titre du contrat de territoire du Département de la Mayenne
- Le plan de financement est le suivant :

DEPENSES		RESSOURCES	
Travaux de couverture	5 415.00	D.E.T.R. 30 %	3 773.00
Clocher	7 161.00	Département (amendes de police)	2 574.00
TOTAL HT	12 576.00	Autofinancement	6 229.00
TOTAL TTC	15 091.00	TOTAL	12 576.00

- Autorise Monsieur le maire à signer toutes pièces à intervenir à cet effet.

Aménagements de sécurité des cheminements piétons

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la nécessité de travaux d'aménagement de sécurité en agglomération :

- La création d'un trottoir à l'entrée de la rue de la Gare, afin de sécuriser le cheminement piétonnier.
- La création d'un plateau surélevé rue des Acacias au droit du chemin du cerisier afin de sécuriser la traversée de route des piétons, en particulier des enfants se rendant à l'école.
- La sécurisation des abords de l'école.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide la réalisation des aménagements de sécurité en agglomération
- Sollicite une aide au titre de la D.E.T.R. à hauteur de 30 % de la dépense HT

- Sollicite une aide départementale au titre des Amendes de Police 2021.
- Le plan de financement est le suivant :

DEPENSES		RESSOURCES	
Travaux d'aménagements	9 853.00	D.E.T.R. 30 %	4 386.00
Signalisation	4 767.00	Département	3 655.00
TOTAL HT	14 620.00	Autofinancement	6 579.00
TOTAL TTC	17 544.00	TOTAL	14 620.00

- Autorise Monsieur le maire à signer toutes pièces à intervenir à cet effet.

DEMANDE D'AIDE A LA REGION DANS LE CADRE DU PLAN DE RELANCE DE L'INVESTISSEMENT COMMUNAL

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal la mise en place par la Région d'un « plan de relance » sur la période 2020-2021. Un fonds de 50 millions d'euros a été voté pour accompagner les communes dans la relance de leur projet à la suite de la crise sanitaire liée à la COVID-19 afin de stimuler l'investissement local. Il est aussi un relai pour les communes ayant déjà bénéficié du Fonds Régional de Développement des Communes et/ou du fonds écoles sur le mandat Régional.

Au regard de ces éléments, Monsieur le Maire propose de solliciter l'aide de la Région pour les projets suivants :

1 – Eglise : toiture et moteur de cloche :

- Le faitage de la toiture de la Nef est particulièrement abîmé et doit faire l'objet d'une restauration. Monsieur PESCHE Dominique, a été sollicité pour la remise en état de ces couvertures. Ces travaux s'élèvent à 5 415.00 € HT
- Les 3 appareils de mise en volée des cloches sont hors d'usage, et les cloches ne sonnent plus. L'entreprise GOUGEON, spécialiste campaniste, propose la mise en place de moteurs de volée par système linéaire, afin de protéger le beffroi du clocher. Le montant global est de 7 161 € TTC.

2 – Sécurisation du cheminement piétonnier dans l'agglomération :

- La création d'un trottoir à l'entrée de la rue de la Gare, afin de sécuriser le cheminement piétonnier.
- La création d'un plateau surélevé rue des Acacias au droit du chemin du cerisier afin de sécuriser la traversée de route des piétons, en particulier des enfants se rendant à l'école.
- La sécurisation des abords de l'école.

L'estimation de ce projet est de 14 620 € HT

3 – Rénovation du bâtiment du commerce :

Le commerce a fait l'objet de travaux importants en 2010. Dans cette continuité, il conviendrait d'engager les travaux de ravalement des façades. L'estimation est de 21 558 € HT

4 – Acquisition de matériels

Il est proposé l'acquisition de divers matériels pour une valeur totale de 2 500 € :

- Matériel de sonorisation (micro portatifs et filaires, pupitre.....)
- Grand Réfrigérateur
- Mobilier scolaire

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- approuve les projets du plan de relance,
- précise que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2021,

- autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de la Région des Pays de la Loire, au titre de la relance de l'investissement communal
- autorise Monsieur le Maire à signer tout acte ou document concernant ce dossier.

DEMANDE DE SUBVENTION DEPARTEMENTALE DU PLAN MAYENNE RELANCE

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal la mise en place par le Département de La Mayenne d'un plan « Mayenne relance » sur la période 2020-2021. Un fonds de 4 millions d'euros a été voté pour accompagner les communes dans la relance de leur projet à la suite de la crise sanitaire liée à la COVID-19 afin de stimuler l'investissement local. Ce plan représente un effort conséquent puisque le Département versera aux communes, en une seule fois, une somme égale aux 2/3 de la somme affectée sur 6 ans dans le cadre des contrats de territoire. La dotation de notre commune s'élève à 12 335 €, pour un taux d'intervention du Département s'élevant à 80 % maximum du coût total HT de l'opération.

Au regard de ces éléments, Monsieur le Maire propose de solliciter l'aide du Département de la Mayenne pour le projet suivant :

1- Description détaillée du projet : Rénovation du bâtiment du commerce

Le commerce a fait l'objet de travaux importants en 2010. Dans cette continuité, il conviendrait d'engager les travaux de ravalement des façades. L'estimation est de 21 558 € HT.

2 – Calendrier prévisionnel du projet :

Les Travaux seront réalisés au cours du 1^{er} semestre 2020.

3 – Estimation détaillée du projet :

DEPENSES (€ HT)	Total HT
Travaux de maçonnerie – SEMG VEILLE	21 557.17
Total des dépenses	21 557.17

TOTAL HT 21 557.17 €

TVA (20 %) 2 155.72 €

TOTAL TTC 23 712.89 €

4 – Plan de financement prévisionnel :

RECETTES (€ HT)	Total HT
Département (Relance Mayenne)	12 335.00
Région Pays de Loire	4 311.40
Fonds propres de la commune	4 910.77
TOTAL	21 557.17

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- approuve le projet et retient le calendrier des travaux,
- approuve le plan de financement présenté ci-dessus,
- autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Département, au titre du plan « Mayenne Relance » – volet communal, d'un montant de 12335.00 €,
- autorise Monsieur le Maire à signer tout acte ou document concernant ce dossier.

2 – REPRISE DU COMMERCE

Un éventuel repreneur s'est présenté pour la reprise du commerce. Les informations relatives au bail et aux mutations de licence lui ont été communiquées. Le dossier suit son cours.....

3 – COMMISSION COMMUNICATION : VŒUX, BULLETIN MUNICIPAL

Philippe OGER présente les orientations de la commission Communication :

- Voeux : envoi d'une carte de voeux personnalisée et joliment pliée à tous les foyers.
- CCAS : impossibilité de se réunir : distribution d'un "Colis", la nature du colis, les bénéficiaires restent à définir. Christophe TINNIERE propose d'associer les associations (Club des Aînés, AFN pour y réfléchir)
- Organisation d'une commission sociale en début d'année.

4 - FESTIVAL DE JAZZ 2021

Il est proposé de reconduire le concert de 2020 annulé dans les mêmes conditions. La date retenue est le dimanche 9 mai. En cas de pluie, le repli est prévu à VILLIERS CHARLEMAGNE.

5- LUTTE CONTRE LES NUISIBLES

La commune est envahie par les ragondins. Mr ROMARIE, retraité de Bazougers, organise la destruction des ragondins sur la commune. Il a procédé à la capture de 75 animaux l'an dernier.

Le conseil municipal donne son accord à l'achat de 2 cages supplémentaire pour l'aider dans cette tâche.

6- INDEMNITES DES ADJOINTS

Didier PICHOT ne souhaite pas continuer à percevoir ses indemnités dans sa totalité. Il souhaite qu'une partie soit reversée à Philippe OGER. Il est proposé une diminution de 50 € de l'indemnité de Didier PICHOT au profit de Philippe OGER.

Le conseil municipal donne son accord.

7- QUESTIONS DIVERSES

DM1 Lotissement des Noyers

Le conseil municipal décide les modifications budgétaires suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Article	Libellé	Recettes	Dépenses
Total de la Décision modificative n° 1/2020		0.00	0.00
	Pour mémoire budgets 2020	172 722.32	172 722.32
	Pour mémoire décision modificative n°0/2020	0	0
Total Section de fonctionnement		172 722.32	172 722.32
SECTION D'INVESTISSEMENT			
3355	Operations de stocks travaux		+22 516.00
Total de la Décision modificative n° 1/2020		0	+22 516.00
	Pour mémoire budgets 2020	173 966.36	136392
	Pour mémoire décision modificative n°0/2020	0	0
Total Section d'investissement		173 966.36	158 908.00

Groupement de commande voirie

La communauté de Communes du pays de Meslay-Grez renouvèle le groupement de commandes relatif aux travaux de voirie. Afin de lancer prochainement une consultation des entreprises, les communes qui le souhaitent sont invitées à se prononcer sur leur adhésion au groupement.

Il est proposé au conseil municipal d'adhérer à ce groupement de commandes.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité

- Décide d'adhérer au groupement de commandes proposé par la communauté de communes du pays de Meslay-Grez
 - Autorise Monsieur le Maire à signer la convention ainsi que toutes pièces à intervenir dans ce dossier.
- Monsieur le Maire précise que le VC5, route de « Buru » sera refaite en 2021 par la communauté de communes.

Christophe TINNIERE pose la question de la sécurisation de la route de « Buru » qui est étroite, et très dangereuse. Il est proposé une limitation à 70 km/h et des « réducteurs » au niveau des ponts pour faire ralentir.

Le rapport édité après l'enregistrement effectué par le radar pédagogique n'est pas très clair...

Méline BRUNEAU évoque également la dangerosité du croisement de la sortie d'agglomération au bout de la rue de la Gare jusqu'au chemin des « Epinays ». Il faudrait sécuriser ce croisement.

Piscine l'Azuréo

Fermeture pour tous (scolaires inclus) jusqu'à nouvel ordre.

Pierre pour les chemins

Jusqu'à présent, la commune distribuait 2T/100m de chemins aux propriétaires de chemins privés pour l'entretien courant, après visite des lieux pour en vérifier la nécessité.

Il est proposé de modifier la méthode, et de proposer un coupon à venir retirer en mairie ; Chaque bénéficiaire se déplacera chez un fournisseur proposé par la mairie pour retirer la pierre.

Le conseil municipal donne son accord.

Lotissement des Noyers

Il est prévu une opération « Coup de Pouce » de nettoyage de la haie du lotissement des Noyers samedi 19 décembre en fonction de la météo.

Pour la suite de l'urbanisation de l'agglomération, il est prévu de réaliser au plus vite la 2^{ème} phase du lotissement, en commençant par l'éclairage public. Ensuite, se projeter par rapport au PLUi et négocier l'achat de terrain.

La sécurité de l'aire de Bergault est également évoquée, notamment pour l'arrêt de car de ligne.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.

Suivent les signatures :

NOM	SIGNATURE	NOM	SIGNATURE
BERTREL Jérémy		MEIGNAN Fanny	
BREHIN Jean-Paul		MENARD Vanessa	Excusée
BREHIN Régine		OGER Philippe	
BRUNEAU Mélinda		PICHOT Didier	
CHARPENTIER Lucie		RICHARD Aurélien	
De FARCY de PONTFARCY Béatrice		SASSIER Carol-Anne	
LAMY Raphaël		TINNIERE Christophe	
LETREGUILLY Romain			